

INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIF
PEDAGOGIQUE
« LE LOGIS »



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

0

9

INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIF PEDAGOGIQUE
« LE LOGIS »

ACCES :

7, rue du Moulin 78470 ST-LAMBERT DES BOIS Téléphone : 01.39.44.88.20 Télécopie : 01.30.96.09.80	ACCÈS R.E.R - ligne B4 - descendre gare de St Rémy lès Chevreuse R.E.R - ligne C - descendre à Saint-Quentin-en-Yvelines - Taxi pour St Lambert des Bois ou Bus pour Voisins-le-Bretonneux
---	---

ACCUEIL :

L'établissement est autorisé pour accueillir 42 garçons de 8 à 20 ans en internat, et 8 garçons ou filles âgés de 8 à 16 ans en semi-internat, présentant des troubles du caractère et du comportement, sur indication de la Commission des Droits et de l'Autonomie (C.D.A.) des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) et avec chaque fois l'accord du détenteur de l'autorité parentale.

Priorité est donnée aux situations présentées par la C.D.A. de la M.D.P.H. des Yvelines.

FONCTIONNEMENT :

- Accueil en internat de semaine (210 jours/an) sur 2 pavillons de 8 à 10 jeunes chacun sur le site de Saint-Lambert des Bois (78).
- Accueil en semi internat (210 jours/an) sur un pavillon de 8 jeunes sur le site de Saint Lambert des Bois.
- Accueil en internat de semaine (210 jours/an) sur un pavillon extérieur, au Mesnil Saint-Denis (78), pour 8 à 10 jeunes de 15 et 16 ans.
- Accueil en Foyer d'externalisation (210 jours/an) à Raizeux (78) pour 8 à 10 jeunes de 16 ans et plus pour poursuite d'études et de formations techniques en CFA, lycées et écoles diverses.
- Accueil et suivi en chambres en villes pour 8 à 10 jeunes majeurs (ou pré majeurs) assuré par l'équipe du Foyer d'externalisation de Raizeux.
- Une scolarité adaptée :
 - Dans le cadre d'une unité d'enseignement exclusivement réservée aux jeunes accueillis à l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, classes de remobilisation scolaire de type CLIS.
- Nombreuses activités éducatives, dont travaux manuels, activités culturelles, sports individuels ou collectifs. Une importance particulière est accordée aux loisirs éducatifs et thérapeutiques.
- Evaluation et mise en place de soutien thérapeutique, psychomotricité. Possibilité de psychothérapie individuelle (en interne ou auprès de praticiens extérieurs)
- Entretiens réguliers avec les familles, tendant à réaménager la relation avec le jeune.

AGRÉMENTS – HABILITATION :

Etablissement agréé par la D.D.A.S. des Yvelines et la Sécurité Sociale. Prise en charge sur décision d'orientation de la C.D.A. des M.D.P.H.

STRUCTURE :

Directeur : Claude GUITTIN

Directrice Adjointe : Armelle LEMOINE

Médecin Psychiatre : Dr Laurence LE LOUARN

Équipe pluridisciplinaire : éducateurs spécialisés, scolaires et techniques, assistante sociale, rééducateurs, psychiatre, psychologue, médecin généraliste, infirmière. Personnel administratif (secrétariat et économat). Personnel de service : cuisine, entretien des bâtiments et des véhicules, surveillants de nuit.

ITEP Le Logis

Le présent rapport d'activité reprend à la fois des éléments concernant l'Internat et le semi-internat de l'ITEP Le Logis et des éléments concernant le SESSAD de l'ITEP Le Logis.

En effet, même s'il y a deux établissements distincts avec deux immatriculations différentes au fichier FINISS, avec des modes de financement distincts (financement au prix de journée pour l'internat et le semi-internat, financement par dotation globale pour le SESSAD) et avec des modalités d'admission, d'accueil et d'accompagnement spécifiques, il n'y a qu'une institution qui doit décliner son projet (à savoir l'accueil, l'accompagnement et le soutien de jeunes en grandes difficultés relationnelles pour aider chacun à advenir comme sujet psychique et comme acteur de sa vie) dans des services différents.

L'internat du Logis (avec ses possibilités d'accueil séquentiel), le semi-internat du Logis, le SESSAD du Logis font partie de la même institution et doivent travailler ensemble. Une réflexion est engagée au sein de l'AIRE (Association des ITEP et de leurs réseaux) pour promouvoir l'organisation en « Dispositif Institutionnel Thérapeutique et Pédagogique » (DITEP) et l'établissement compte bien y prendre toute sa place.

Nous y revenons à la fin de ce rapport d'activité.

L'activité 2009

A l'internat, une activité inférieure aux prévisions

Au semi internat, une activité largement supérieure aux prévisions

Alors que l'activité prévisionnelle était de 9 882 journées, nous en avons réalisé 8 143, ce qui représente seulement 82 % de la prévision.

En 2008 nous avons réalisé une activité de 8 412 journées, en 2007 une activité de 9 008 journées, en 2006 une activité de 9 589 journées, en 2005 une activité de 10 634 journées, en 2004 une activité de 10 419 journées et en 2003 une activité de 10 091 journées. C'est donc à nouveau un chiffre inférieur à celui de l'année précédente et nettement inférieur à la moyenne des années précédentes.

Les difficultés des jeunes accueillis nous ont amenés, depuis quelques temps déjà, à faire du nombre de 8 jeunes accueillis le maximum possible sur les groupes d'internat pour enfants et adolescents (Le Bosquet, La Source, Le Mesnil, le foyer de Raizeux). Le fait que nous ayons désormais 2 groupes spécifiques de semi-internat (Le Cap d'une part et Terre-Neuve d'autre part) dont l'effectif est de 6 jeunes chacun et des possibilités d'accueil des plus âgés en appartements rattachés au foyer de Raizeux (6 places) nous permet d'avoir 50 places effectives.

En fait, pour réaliser les 9 882 journées prévues, il faudrait que les 50 jeunes soient présents pendant chacun des 210 jours d'ouverture de l'établissement, avec un taux d'absentéisme de 5,9%.

Il va nous falloir envisager une baisse du nombre prévisionnel de journées pour les exercices futurs.

Sur le groupe de Raizeux, destiné aux plus âgés de l'établissement (à partir de 15 ans révolus) nous avons constaté une baisse des demandes d'admission directes pour cette tranche d'âge et une durée moins longue des prises en charge (il y a de moins en moins de jeunes suivis après l'âge de 18 ans) ce qui fait que les 8 à 10 places du foyer proprement dit sont pratiquement toutes occupées mais que par contre nous avons beaucoup moins de jeunes suivis dans les appartements rattachés à cette structure.

Il nous faut aussi mentionner que les projets individualisés des jeunes entraînent pour certains leur absence pendant la quasi-totalité des vacances scolaires et nous amènent pour d'autres à des accueils "séquentiels" avec par exemple des retours en famille pour certains mercredis.

Enfin, des éléments conjoncturels et notamment un déficit de personnel éducatif sur deux de nos groupes d'internat nous ont contraints à retarder des admissions.

Sur les 8 143 journées réalisées, 2 879 l'ont été sur le semi-internat (contre 3 252 l'année précédente), ce qui représente plus de 35 % du total. Ce chiffre, légèrement en baisse cette année, montre que ce mode d'accueil correspond à un besoin important.

21 admissions ont été réalisées pendant l'année 2009, toutes sur proposition de la MDPH des Yvelines. 18 sorties ont été prononcées en 2009, ce qui nous a amené à 65 jeunes suivis pendant l'année et 47 au 31 décembre 2008 (contre 44 à la fin 2007).

Au SESSAD, une activité qui a bien augmenté et qu'il nous faut continuer à accroître et ... aussi à mesurer autrement

Alors que l'activité prévisionnelle était de 2 041 forfaits pour 2009, nous en comptabilisons officiellement 1492 alors que nous avons suivi pratiquement tout au long de l'année l'effectif prévu de 18 jeunes.

Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Tout d'abord, nous avons surestimé la disponibilité des jeunes et des familles pendant les temps de vacances scolaires. Nous constatons que nous réalisons très peu d'actes pendant toutes ces semaines. Il nous faudra revoir certainement nos objectifs pour les années suivantes en tenant compte de cela.
- les absences de l'orthophoniste et de la psychomotricienne tout au long de l'année ont largement contribué à ce déficit d'activité.
- Par ailleurs, ce décompte ne permet pas du tout de prendre en compte la réalité du travail fait auprès de ces jeunes, de leurs familles, des lieux où ils sont scolarisés ou socialement insérés. En effet, seules les interventions directes auprès des enfants ou adolescents peuvent être considérées comme des "actes" pris en compte pour ce calcul de l'activité du service, ce qui exclut les entretiens avec les familles et les actions de partenariat de ce décompte. D'autre part, le fait que même si plusieurs "actes" sont réalisés au cours d'une même journée, il n'est possible d'en compter qu'un seul (un "forfait") tend à minorer fortement l'image de notre activité par rapport à notre activité réelle.

De fait, l'ensemble des consultations, entretiens et ateliers auxquels ont participé les jeunes suivis au service en 2009 s'élève à plus de 2 000 et si l'on rajoute les entretiens et rencontres avec les familles et les partenaires, on arrive à un total de plus de 2 600 actions réalisées en 2009 dans le cadre de la prise en charge des 18 jeunes suivis par le SESSAD Le Logis !

Voici d'ailleurs ce qu'en dit Daniel VALOT, nouveau Chef de Service Éducatif du SESSAD (depuis septembre 2009) :

Avec l'arrivée plus nombreuse de dossiers, le SESSAD a vu son taux de remplissage progresser tout au long de l'année 2009. Fin décembre le service était déjà au dessus de son agrément (18 jeunes). Deux admissions commencées en 2009 devaient porter l'effectif du SESSAD à 20 jeunes au début de l'année 2010. Le nombre de forfait a lui aussi suivi une courbe ascendante.

Nouveau chef de service depuis fin août 2009, j'ai prolongé le mouvement initié par mon prédécesseur Thierry PASSART

Quelques rares admissions n'ont pas abouti. Le travail engagé ne débouche pas. Il apparaît après discussion avec nos partenaires que certaines familles sollicitent tous les services existant et mécanique inconsciente s'ingénient à les mettre en échec. D'autres n'ont fait appel au service que parce qu'elles se sentent contraintes par le système scolaire, il n'y avait pas une réelle demande.

L'absentéisme...

Nous avons dépassé l'agrément de 18 pour pallier à l'absentéisme. Ce problème semble toucher tous les SESSAD. Et même si nous avons toujours à nous interroger sur les raisons, il apparaît que certaines seront toujours inévitables. Il y a les maladies légitimes et les autres. Il y a les sorties scolaires, et pour certains les classes vertes, découvertes, de mer ou de ski. Pour ceux qui viennent seuls au service après les cours, des moments de lassitude succèdent aux temps d'enthousiasme, le jeune traîne les pieds et vous sert avec innocence : « j'ai oublié ». Pour ceux qui viennent seuls au service, les grèves de transports ou les retards offrent une excuse facile !

A ce petit jeu les adolescents sont les meilleurs ; ils invoquent la grande fatigue propre à cet âge. Ils n'ont de goût pour rien. Ou ils s'opposent et le montrent, parfois en ne venant pas ! Ils jouent avec l'éducateur et les parents, et vous obligent à reprendre régulièrement la situation. Il y a les copains, et puis ils tombent amoureux aussi, et le rendez-vous au SESSAD passe naturellement au second plan....

Et si le comptage m'était compté... Ou il apparaît que les forfaits ne reflètent pas toujours l'activité réelle.

Même si nous comprenons l'esprit qui préside au comptage, ne comptabiliser qu'un seul forfait par jour pour que l'intervention d'un professionnel ne se délaie pas dans celle d'un autre... Un observateur attentif qui se pencherait au plus prêt des situations s'exclamerait que d'exceptions ! Il y a la réunion éducative placée le jour même d'une prise en charge d'un jeune. Ou la famille invitée à faire le point qui ne peut venir que ce jour là ! Il y a le jeune qui voit la psychologue le matin et qui veut absolument aller à l'escalade avec un groupe l'après-midi. Il y a le jeune qui refuse d'être déscolarisé et qui, invoquant sa grande fatigabilité, préfère cumuler l'art thérapie et l'entretien psychothérapeutique tous les mercredis après-midi... Il y a les rencontres famille sans le jeune qui ne sont pas comptabilisées, alors qu'elles peuvent se révéler primordiales pour dénouer une situation embrouillée...

Nous vous avons parlé très sérieusement chiffres, comptes, statistiques, courbes, ratios...Mais notre « essentiel » reste l'enfant, ou l'ado. Et la formidable aventure de faire advenir un sujet...du Service, il n'est, dans le même temps, possible qu'au sein d'un travail d'équipe.

Daniel VALOT

Le personnel

A l'internat du Logis, toujours d'importantes difficultés de recrutement

Si on excepte les fins de CDD, 15 salariés ont quitté l'établissement.

Sur ces départs, 10 concernent les équipes éducatives. Ce chiffre est important en tant que tel (nous avons 19 postes éducatifs à l'internat et 6 postes éducatifs au semi-internat de l'ITEP), mais le problème est accentué par le fait qu'il semble toujours aussi difficile de recruter des éducateurs pour les postes que nous proposons. Nous avons peu de candidatures et encore moins de candidatures d'éducateurs expérimentés et qualifiés qui sont pourtant indispensables dans notre prise en charge. Une revalorisation financière pour les postes d'éducateurs en ITEP est urgente ! Le caractère national de la Convention collective ne permet pas de reconnaître (et donc de compenser) le surcoût de la vie en région parisienne (en ce qui concerne le logement, particulièrement sensible du côté du Logis) et la nécessité d'avoir un véhicule pour venir travailler dans notre campagne a bien sûr des conséquences financières pour les gens qui y travaillent.

Il y a également 3 départs de personnel de l'équipe pédagogique. Cela est essentiellement dû aux difficultés mentionnées plus haut de recruter des enseignants spécialisés hors Education Nationale.

Nous avons été également bien en peine pour recruter une orthophoniste, et ce poste n'a été pourvu qu'au début 2010.

Au SESSAD, une équipe bien difficile à avoir au complet

Pendant toute l'année 2009 le poste de psychiatre était vacant au SESSAD Le Logis. A l'heure actuelle (début 2010), nous avons pu recruter un psychiatre spécifiquement pour ce service. Pendant l'année 2009, le Dr LE LOUARN médecin psychiatre de l'ITEP Le Logis a été mise à contribution pour le SESSAD.

Le poste d'orthophoniste (0,30 ETP) est resté vacant toute l'année. Le service a travaillé régulièrement avec trois orthophonistes exerçant en libéral à proximité.

Le poste de psychomotricien (0,30 ETP) est également resté vacant toute l'année 2009. L'étroitesse des locaux du SESSAD rendant de toute façon bien compliquée toute représentation possible d'un travail de psychomotricité à l'intérieur du service.

L'équipe médico-psychologique permanente du service était donc réduite aux postes de psychologue clinicienne (0,50 ETP) et d'art-thérapeute (0,40 ETP).

Le caractère indispensable d'un cadre technique et hiérarchique spécifique pour ce service nous avait été reconnu par l'attribution d'un mi-temps de chef de service éducatif (tel que cela avait été prévu dans le projet soumis et accepté au CROSMS) lors de la campagne budgétaire 2007. A partir du mois de mars 2008, un des chefs de service éducatif de l'ITEP Le Logis a occupé ce poste à mi-temps. Depuis septembre 2009, M. Daniel VALOT est le chef de service éducatif du SESSAD. Il est indispensable que ce poste de cadre technique et hiérarchique pour ce service soit un poste à temps complet. Le budget 2010 a été préparé en ce sens : diminution des postes de Direction (passage de 0,20 ETP à 0,05 ETP), de médecin (passage de 0,40 ETP à 0,30 ETP) et d'agent d'entretien (passage de 0,50 ETP à 0,25 ETP) ; ce qui permet d'avoir un temps complet de chef de service éducatif sans augmenter le ratio d'encadrement.

Le résultat financier

A l'ITEP, un déficit financier minime

Des économies importantes ont été réalisées sur les comptes de charges.

Le déficit d'activité a bien sur généré des recettes largement inférieures aux prévisions.

Le résultat comptable est un déficit inférieur à 19 000 euros (soit 0,4% du budget accordé) alors que le déficit de produits de l'activité est de 868 000 euros. (20%). Mais ce déficit est uniquement dû à l'inscription dans les comptes de la variation des congés payés pour un montant de 22 197 euros (avec les charges).

Au SESSAD, un excédent financier significatif

L'ensemble de l'exercice fait apparaître un excédent financier de 62 386.17 euros ce qui représente plus de 17 % du budget accordé.

Vers un DITEP (dispositif institutionnel thérapeutique, éducatif et pédagogique)

De quoi s'agit-il ? Il nous faut faire face au « désordre » des jeunes que nous accueillons (désordre qu'il provoque pour lui-même, dans la famille, l'école, l'établissement, le service, chez les personnels, dans son environnement) inventer un « cadre souple ».

Le Logis, comme dispositif ITEP, dans son ensemble de ressources, a la capacité à relever ce défi. En effet, il peut proposer la souplesse et l'adaptabilité requises pour faire le pas de côté nécessaire, pour permettre de durer face aux impasses provoquées par les attitudes, les manifestations du jeune et l'inaptitude de l'environnement à y répondre. C'est à partir de cette opportunité que nous donnons une possibilité au jeune de s'inscrire dans une démarche d'élaboration psychique.

En cela, le dispositif ITEP, au-delà d'un ensemble de moyens fonctionnels, s'avère un outil clinique répondant à une problématique particulière. Les combinaisons institutionnelles doivent s'orchestrer comme un dialogue continu entre le penser et l'agir, dialogue conditionné par les expressions de l'enfant ou de l'adolescent, l'évolution de sa demande, les diverses exigences environnementales et les capacités d'intervention de la structure.

Aussi, toute formulation de conditions de prise en charge détachée de cette réalité comporte le risque de s'avérer inadéquate. C'est pourquoi, il est indispensable que la décision du choix des modalités d'accompagnement soit prise par les acteurs concernés (parents, enfant ou adolescent, représentant du dispositif ITEP) au vu des indications et informations fournies par les partenaires et celles contenues dans le dossier transmis par la MDPH. La notification d'orientation doit donc comporter la désignation des dispositifs ITEP susceptibles de mettre en œuvre les actions nécessaires, sans mention particulière.

Il nous faudra travailler à cela avec la MDPH.

Claude GUITTIN
Directeur

Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique « Le Logis »

7 rue du Moulin 78470 SAINT LAMBERT DES BOIS • Téléphone 01.39.44.88.20 • Télécopie 01.30.96.09.80
Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie • www.avvej.asso.fr